

députés ne s'y sont pas opposés. Il y en a cependant deux qui l'ont fait, notamment, M. Kindy, de Calgary.

Le sénateur Lewis: Que lui est-il arrivé?

Le sénateur Olson: Il a été chassé du Tory caucus. M. Kilgour, d'Edmonton, a subi le même sort parce qu'il avait voté contre la TPS.

C'étaient là des députés qui prêtaient une oreille attentive aux vues des personnes qu'il représentaient.

Le sénateur Steuart: Ils croyaient que le Parlement était une institution démocratique.

Le sénateur Olson: Ils pensaient que parce que chaque district élisait un député, ces députés se feraient les porte-parole de leurs électeurs.

Le sénateur Steuart: Non!

Le sénateur Olson: N'est-ce pas ce à quoi sert le Parlement?

Le sénateur Steuart: C'était autrefois comme cela.

Le sénateur Olson: Je croyais que c'était toujours le cas. Ils ont donc voté contre ce projet de loi parce que 90 p. 100 de leurs mandants leur ont dit qu'ils ne voulaient pas qu'il soit adopté. Et ils se sont faits chasser du caucus Tory. Je puis vous assurer que cela coûtera leur siège à tous les candidats Tory de l'Alberta aux prochaines élections. Peut-être ne le croyez-vous pas, mais je sais ce qu'ils font là-bas. Il n'y a eu que deux députés au Canada à défendre leurs mandats.

Le sénateur Balfour: Qu'est-il arrivé dans votre cas?

Le sénateur Olson: À l'époque, il n'y avait pas de TPS. Si vous voulez savoir comment quelqu'un s'est fait assassiner, je vais vous dire ce qui s'est produit. C'est le débat sur la peine capitale qui m'a coûté mon siège. Ce n'est pas un souvenir très agréable, mais c'est ce qui s'est produit. La question de la peine capitale faisait les manchettes en 1972. Les Tories, qui étaient dans l'opposition, jouaient sur les deux tableaux. Ils disaient que la peine capitale était nécessaire et que ce gouvernement avait commué toutes les condamnations à mort depuis son arrivée au pouvoir. Il n'oubliait qu'une chose. Sous Diefenbaker, la même chose s'était produite. Les Conservateurs n'étaient pas obligés d'assumer cette responsabilité mais moi, si, car je faisais partie du gouvernement. Lorsque vous appartenez à un gouvernement, vous respectez la collégialité.

J'espère que vous ne reposerez pas cette question, mais voilà la raison. Ce n'était cependant pas là mon propos. J'étais en train de vous dire pourquoi M. Kindy et M. Kilgour ont perdu leur place au caucus Tory. C'est à cause du projet de loi C-62, celui que nous étudions. Le débat sur la peine capitale—et aussi sur l'avortement—était au moins une affaire de conscience; ce n'est pas le cas ici. Les Tories ont reçu l'ordre péremptoire de voter en faveur de ce projet de loi! Dans leur caucus, pas question de dissension.

Le sénateur Balfour: C'est différent chez vous?

Le sénateur Olson: Certainement. Dans notre caucus, nombreux ont été ceux qui n'ont pas voté en faveur de chaque projet de loi présenté par le gouvernement.

Le sénateur Balfour: De qui s'agit-il?

Le sénateur Olson: Pas plus tard qu'aujourd'hui, j'ai présenté une motion contre mon leader afin de pouvoir entendre le

sénateur Waters. Nous avons une conception différente de la démocratie.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer cette idée—ce n'est pas une motion—car elle deviendra alors un précédent qui détruira le Parlement.

Le sénateur Stewart: Accepteriez-vous le mot «notion» plutôt que le mot «idée».

Le sénateur Olson: Oui, le mot «notion» est meilleur qu'«idée».

Le 11 décembre, le sénateur Kelly a envoyé un avis au Président l'informant qu'il y avait suffisamment eu de débats. Dans cette note, il écrivait, «Demain après-midi je veux voter sur cette question. Peu importe le fait que nous ayons des règles, que nous ne les ayons pas modifiées, et que le Président n'a pas les pouvoirs requis pour prendre cette décision. Peu importe, interrompez simplement le débat.»

C'est inacceptable. La résistance augmentera pour empêcher que cela se produise. Interprétez cela comme vous le voulez, mais je ne vais pas attendre passivement que vous fassiez ce coup d'état contre notre Parlement.

Selon le commentaire 9 de Beauséne, les règles sont votées par la Chambre à la majorité simple et sont modifiées, complétées ou supprimées de la même manière.

• (1610)

Voilà ce que dit notre règlement. Les Tories n'en n'ont absolument pas tenu compte, même lorsqu'on leur a rappelé que le Sénat était convenu d'une procédure appropriée pour modifier le Règlement. Le sénateur Kelly a déclaré qu'il ne donnerait pas d'avis. Il a déclaré qu'il voulait que le président interrompe le débat à 17 h 45, jeudi, sans discussion. En présentant la question préalable, les Tories ont détruit le Parlement. Cela ne s'était jamais produit au cours de toutes les années que j'ai passé au Sénat. Nous n'avons jamais présenté de questions préalables afin de passer outre au droit de parole de la minorité, ou de l'opposition.

Le sénateur Doyle: Oh, oh!

Le sénateur Olson: Voici ce que dit Beauséne:

L'usage veut que le Règlement ne doit être modifié que par avis conforme du Comité permanent de la procédure et de l'organisation.

Ici il s'appelle le Comité du Règlement et de la procédure. Le sénateur Kelly n'était pas prêt à renvoyer sa motion devant le Comité. Quand on le lui a demandé, il a dit qu'il ne donnerait même pas d'avis.

Les choses vont si mal, et ce qu'ils essaient de faire est si honteux que si les membres d'en face pensent que nous avons recouru jusqu'à présent à quelques stratagèmes pour essayer de leur faire comprendre, ainsi qu'au public, ce qu'est notre position à l'égard du projet de loi C-62, je puis vous assurer que si vous essayez de faire cela, vous allez en voir de toutes les couleurs!

Des voix: Bravo! Bravo!

Le sénateur Olson: Si c'est ainsi que les sénateurs d'en face ont l'intention de traiter l'institution sur laquelle notre pays compte pour assurer un certain respect de la démocratie et des droits du peuple, ils n'ont encore rien vu.

Honorables sénateurs, ce qui m'exaspère, et exaspère les gens que je représente, c'est d'entendre, de temps à autre, le